

Nom de la Région	Centre
Chef-lieu (capitale de la région)	Ouagadougou
Découpage administratif de la région	
<p>Constituée d'une seule province, la région du Centre se subdivise en une commune urbaine à statut particulier regroupant cinq arrondissements et en six communes rurales. Les cinq arrondissements (Baskuy, Bogodogo, Boulmiougou, Nongemassom, Signoghin) de la commune urbaine (Ouagadougou) regroupent au total trente (30) secteurs communaux et 17 villages.</p> <p>Les communes rurales (Saaba, Pabré, Komsilga, Komki-Ipala, Koubri et Tanghin Dassouri) se composent de cent cinquante trois (153) villages. La région du Centre a pour chef lieu la ville de Ouagadougou qui est aussi la capitale politique du Burkina Faso.</p>	
Population :	2 231 807 hab. (projection 2012 de l'INSD)
Superficie	2 869 km²
Coordonnées géographiques	
<p>Située entre 2°00' et 1°15' de longitude Ouest et entre 12°45' et 12°00' de la latitude Nord, la Région du Centre est limitée du Nord-ouest au Sud-est par la région du Plateau Central, à l'Ouest, sur une trentaine de kilomètres par la région du Centre-ouest et du Sud-ouest au Sud est par la région du Centre-sud.</p>	
La Région en chiffres	
Accès aux services de base en 2007 (sources INSD)	
<p>Ecole primaire : 88,6 % Ecole secondaire : 71,6 % Centre de santé : 75,1 % Marché : 80,4 % Eclairage à l'électricité : 53,1 %</p>	
Contraintes et potentialités de la région	
Les contraintes	
Les contraintes physiques, naturelles et environnementales	
<p>Elles sont liées notamment à l'insuffisance de plus en plus manifeste des terres agricoles et à la dégradation progressive des ressources naturelles du fait de la pression démographique. En outre, il y a la pollution atmosphérique, chimique, liquide et solide très marquée par l'expansion des sachets plastiques et des tas d'immondices notamment dans les réserves et espaces verts non aménagés.</p>	
Les contraintes sociodémographiques et culturelles	
<p>L'accroissement démographique conjugué à la précarité de l'emploi, aussi bien dans les communes rurales que dans la ville de Ouagadougou, constitue un important fardeau, surtout que la région accueille de plus en plus de populations des autres régions.</p>	
Les contraintes au niveau des besoins sociaux de base	
<p>Malgré les progrès enregistrés dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'approvisionnement en eau potable, une bonne partie de la population résidante de la région n'a pas encore accès aux services sociaux de base.</p>	
➤ La santé	
<p>La situation sanitaire dans la région du centre reste préoccupante. Selon le QUIB 2007, environ 25% des ménages de la région déclarent ne pas avoir accès à un centre de santé en moins de 30mn et la région enregistre le plus fort taux de morbidité (14,1%) dû au paludisme.</p>	

Aussi, 21,6% des personnes sont mécontentes de la qualité des prestations reçues et avancent les principales raisons suivantes : le coût élevé des prestations, l'insalubrité des établissements sanitaires, le manque de personnel qualifié, le long temps d'attente, le personnel non disponible, l'absence de médicaments, le mauvais accueil, mauvaise qualité des soins.

➤ **L'emploi et la formation professionnelle**

Malgré les efforts enregistrés (structures de formation et d'encadrement) la promotion de l'emploi et la formation professionnelle demeure une préoccupation majeure dans la région du centre. Le taux de chômage vaut 11% en 2006 contre 8,1 % en 2003. Il est très élevé comparativement à la moyenne nationale qui est de 2,4% et atteint 12,6 % à Ouagadougou.

➤ **L'insécurité dans la région**

Elle fortement influencée par la ville de Ouagadougou aux allures de grande métropole. Ces dix dernières années, la région du centre a connu un accroissement de sa population. Cette démographie galopante met à l'épreuve les services de sécurité publique.

➤ **L'habitat**

Malgré les efforts importants déployés par les autorités municipales, la région du centre fait face à un besoin énorme dans le secteur de l'habitat. En effet, selon les résultats de EA-QUIBB 2007, 16,2% des ménages de la région vivent en zone non lotie. 49,1 % des habitations ont leur mur en banco.

➤ **L'eau potable**

En matière d'approvisionnement en eau potable, seulement 32,8% des ménages ont des adductions d'eau potable disponible à la maison contre seulement 1,6% en milieu rural.

➤ **L'assainissement**

Les principaux modes d'évacuation des ordures ménagères en 2006 sont la poubelle (10,1% des ménages), le tas d'immondice public (21,6% des ménages), le tas d'immondice individuel (46,6% des ménages), le bac (2,5% des ménages) et la rue (3,9% des ménages). 10,8% des ménages utilisent encore la nature comme lieux d'aisance. L'évacuation des eaux usées par le biais de la rue ou de la cour représente 52,2% et 40,9%.

➤ **Le désenclavement**

La région du centre est traversée par de 162 kilomètres routes nationales en bon état. Cependant, le désenclavement de l'arrière-pays de la ville de Ouagadougou par des pistes rurales mérite une attention particulière. En effet, les pistes rurales permettent non seulement l'approvisionnement de la ville en divers produits maraîchers mais également l'accès aux services de santé. La région est traversée par 187 km de routes régionales et 20 km de routes départementales sur le réseau primaire.

➤ **Les infrastructures économiques**

Si en matière d'infrastructures économiques, la région du centre enregistre un niveau d'équipement relativement satisfaisant, on note cependant une forte concentration des infrastructures dans la commune de Ouagadougou au détriment du reste de la région. Une politique de rééquilibrage au profit de l'arrière-pays est indispensable.

Les contraintes socio-économiques

Sur le plan socio-économique, la présentation de la région fait ressortir les contraintes majeures ci-après

dans région du centre :

- accroissement de la pauvreté, principalement dans la ville de Ouagadougou ;
- faiblesse de l'organisation du secteur privé qui subit des contraintes internes (choix des technologies, difficultés de gestion, difficultés de vente et de marketing) et extérieures (coût des facteurs et des services, fraude à l'importation, corruption, étroitesse du marché, absence ou insuffisance d'informations économiques) ;
- faible utilisation des infrastructures économiques ;
- inaccessibilité financière et physique aux services sociaux de base ;
- les potentialités des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la production forestière, piscicole, artisanale, et industrielle ne sont pas suffisamment exploitées ;
- dans le secteur de soutien à la production, des activités de maîtrise de l'eau peuvent être poursuivies ; les secteurs de l'énergie, des postes et télécommunications et du tourisme sont insuffisamment développés ;
- problème de disponibilité permanente de l'eau potable ;
- problème d'assainissement dans les zones périurbaines de la ville de Ouagadougou ;
- problème de sécurité ;
- faible mobilisation de l'épargne provinciale pour le financement du développement ;
- chômage des femmes et des jeunes ;
- prédominance du secteur informel.
- Le développement durable dans la région du centre commande la levée progressive de ces contraintes majeures.

Les atouts

Les atouts de développement existent dans la région du centre:

- la présence de la capitale qu'elle abrite et dont elle bénéficie du rayonnement et du dynamisme dans une certaine mesure ;
- la présence de trois forêts classées (du barrage, de Gonsé et du Nankambé) ;
- la présence de nombreuses associations de gestion de l'environnement (dolotières, transporteurs et vendeurs de bois, vendeurs de viande de gibier, associations écologiques);
- la présence de nombreuses infrastructures commerciales, industrielles, financières, socioculturelles et sportives, particulièrement concentrées dans la ville de Ouagadougou ;
- les facilités d'ouverture vers l'extérieur (transports interurbains, transnationaux de plus en plus développés) ;
- l'existence de chaînes hôtelières ;
- la jeunesse de la population est un atout pour inculquer les habitudes et comportements favorables au changement et au développement ;
- les secteurs sociaux peuvent être toujours améliorés (santé, éducation, formation, information eau potable, habitat...) ;
- le processus de décentralisation a accru la responsabilisation et la participation du citoyen à la vie et au développement des collectivités ;
- l'existence de bas-fonds aménagées et aménageables ;
- le développement de la maraîchéculture et l'existence d'un marché potentiel ;
- existence de zones de pâture.

Le Conseil Régional

Président

M. Patrice Nikiéma

Conseillers

14

Les partenariats	
Logo de la Région	
Adresse et contact du conseil Régional	Adresse : Conseil Régional du Centre - BP 1680 OUAGADOUGOU 11 - BURKINA FASO Tél : 00 226 50 39 92 93 ou 00 226 70 04 41 94 Télécopie : 00 226 50 39 92 98 Courriel : crc_ouaga@yahoo.fr